

DROIT DU TRAVAIL DU PERSONNEL NAVIGANT DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le cadre général de la hiérarchie des normes
- Appréhender le respect de la durée du travail, des repos et congés
- Connaître les clauses obligatoires des contrats de travail

PUBLIC VISE

RRH -Juriste – Dirigeant

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

Mercredi 11 décembre 2024

9h-12h30 / 14h00-17h30

Soit : 7 heures

LIEU DE LA FORMATION

CABINET MCA AVOCATS

415 Rue Jurien de la Gravière à BREST (29200)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel

Théorie : 40%

Pratique : 40%

Questions/échanges : 20%

Support de formation fourni au stagiaire

Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Tiphaine LE NADAN

Avocat spécialiste en Droit du travail, de la Sécurité Sociale et de la Protection sociale

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée

Certificat de réalisation

Evaluation de fin de formation

TARIF

1700 € HT la journée

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

I. CADRE GENERAL

- hiérarchie des normes
- droit applicable

II. DUREE DU TRAVAIL

- durée du travail
- repos, coupures, pauses
- congés

III. CONTRATS DE TRAVAIL / MODELES

- CDD/Voyage
- CDI

IV. EXECUTION DU CONTRAT

V. REMUNERATION

VI. SANTE-SECURITE

VII. RUPTURE DU CONTRAT

- CDD/ Voyage
- CDI

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 10 jours avant le début de la formation :

Angéline JONCOUR – Référent formation au 02.98.43.00.50

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation. En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Référent administratif de la formation

Angéline JONCOUR

avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50